

Appel à candidature : cours en ligne en Industrie 4.0



Etudiants, Enseignants, PME industrielles & Startups technologiques, vous souhaitez approfondir davantage vos connaissances en industrie 4.0 et suivre les nouvelles technologies de la communication ?

Participez à la formation en ligne avec Festo LX – Le portail en ligne permettant aux experts d'accéder à une expérience d'apprentissage personnalisée.

Inscrivez-vous dès maintenant !

Lien pour postuler : <https://buff.ly/3Zq1y8E>

Pour en savoir plus : <https://buff.ly/3ZmChMM>

Date limite : 15 mars 2023

Sommaire :

- Appel à propositions : « MOBIDOC POST-DOC » : session 2023.
- Industrie : hausse de 6,3% des investissements déclarés.
- ITMF Webinar Series : « Circular Textile Economy ».

DANS CE NUMÉRO :

Actualités nationales	1
Appel à candidature : cours en ligne en Industrie 4.0	1
STAND Up !:Solutions pour relever les challenges textiles	2
Dépollution: un appel à manifestation d'intérêt pour assister 20 entreprises à bien gérer leurs rejets hydriques industriels	2
Appel à propositions « MOBIDOC POST-DOC » Session 2023	2
Industrie : hausse de 6,3% des investissements déclarés	2
Actualités internationales	3
Convention Paneuromed: mise à jour de la matrice des règles d'origine transitoires	3
L'IFTH lance une enquête nationale sur la durée de vie à l'usage des vêtements	3
ZDHC Roadmap to Zero Programme	3
Comment le e-commerce a-t-il changé la donne dans l'industrie du sportswear ?	3
Loi AGECE, une loi anti-gaspillage pour une filière mode et textile plus transparente	3
ITMF Webinar Series: "Circular Textile Economy"	3
New EU network to accelerate collaboration in textile sustainability	3

National

STAND Up!: Solutions pour relever les challenges textiles

Vous êtes une startup innovante ?

Vous avez une solution Green à des problématiques environnementales : Eau, Énergie , Gestion des déchets, produits et processus Eco-Friendly.

Vous souhaitez la proposer à des entreprises et profiter de leurs expertises et ressources ?

Vous aimez le challenge ?

Une vingtaine de challenges lancés par une dizaine d'entreprises et de structures d'appui dans le secteur textile.

4 startups gagnantes profiteront chacune de 20 k€ pour la mise en œuvre de leurs solutions.

Des contrats de collaboration avec les entreprises seront mis en place avec l'appui de l'équipe du programme STAND Up!

Pour participer : inscrivez vous sur la plateforme et soumettez vos solutions aux challenges choisis:

Lien d'inscription : <https://eco-innovation.voltea.co/>

Le délai de soumission est prolongé jusqu'à le 09 mars 2023.

<https://www.facebook.com/CITET.Tunis/posts/pfbid034hpMmtqNeZ24BV1iSSNAfwE7LC4iHpGzer95Chis5zjhKnjssJuqBn2eUL74V9TLI>

Dépollution: un appel à manifestation d'intérêt pour assister 20 entreprises à bien gérer leurs rejets hydriques industriels

Un appel à manifestation d'intérêt vient d'être lancé par le Centre International de Technologies de l'Environnement de Tunis (CITET) pour assister 20 entreprises à gérer leurs rejets hydriques industriels, et ce dans le cadre du programme de dépollution de la Méditerranée «DEPOLMED» Il s'agit des entreprises industrielles implantées dans les régions de Sud Meliane (Gouvernorat de Ben Arous), Jedeida, Kélibia et Sousse nord, et actives notamment aux secteurs agroalimentaire et textile. Le projet d'assistance technique s'étalera sur une durée de 10 mois et sera conduit en quatre phases: Pré-diagnostic et planification de la mission, diagnostic des rejets hydriques industriels, élaboration d'un plan d'actions pour la maîtrise de la gestion des rejets hydriques industriels, et assistance dans la mise en œuvre du plan d'actions. Des experts internationaux et nationaux en traitement des eaux usées industrielles assureront la formation et l'accompagnement des entreprises retenues. Les entreprises intéressées sont priées de remplir une fiche d'adhésion et la déposer auprès du CITET, avant le 30 mars 2023. Le programme de dépollution de la Méditerranée, DEPOLMED est cofinancé par l'Agence française de développement (AFD), l'Union européenne (UE) et la Banque européenne d'investissement (BEI).

<https://africanmanager.com/depollution-un-appel-a-manifestation-dinteret-pour-assister-20-entreprises-a-bien-gerer-leurs-rejets-hydriques-industriels/>

Appel à propositions « MOBIDOC POST-DOC » Session 2023

Dans le cadre du projet Science With And For Youth (SWAFY), financé par l'Union européenne, l'Agence Nationale de la Promotion de la Recherche scientifique (ANPR) lance une nouvelle session Post-doc du dispositif MOBIDOC sous le signe de la créativité. Le MOBIDOC est un dispositif de mobilité (MOBI) pour les doctorants et post-doctorants (DOC) afin de réaliser des travaux de recherche appliquée dans le milieu socio-économique selon deux modèles et contre une rémunération payable comme suit : 80% par l'ANPR et 20% par l'organisme bénéficiaire (OB), ayant pour objectifs notamment :

- ▶ Le développement d'une recherche partenariale ciblée vers les besoins et demandes concrets de l'environnement productif et sociétal.
- ▶ Le renforcement de l'attractivité sur le marché du travail des jeunes chercheurs grâce à l'acquisition d'une bi-culturalité scientifique et professionnelle.
- ▶ La stimulation de l'entrepreneuriat des chercheurs.
- ▶ La mise de la R&DI à la disposition de l'entreprise tunisienne en quête de compétitivité et de renforcement de ses capacités stratégiques.
- ▶ La promotion des structures d'excellence (technopôles, centres de recherche...).
- ▶ L'encouragement des structures de recherche/acteurs socio-économiques dans les régions défavorisées.

La promotion des projets alignés aux priorités nationales.

Comment participer ?

Le présent appel à propositions fixe les modalités de soumission des dossiers, les conditions d'éligibilité, les critères d'évaluation et de sélection ainsi que le calendrier de mise en œuvre.

Pour consulter l'appel : [Cliquez ici](#)

La soumission des propositions de projets dont le partenariat est déjà établi (OB-Docteur) se fait exclusivement **en ligne** à travers [le lien suivant](#) à partir du **01 mars 2023** et se poursuivra jusqu'au **31 mars 2023**.

Pour les OB et les docteurs qui sont à la recherche de partenaires pour monter un projet MOBIDOC:

Un espace (une sorte de place de marché) est mis à leur disposition afin de consulter/déposer offres/demandes.

<http://www.anpr.tn/appele-a-propositions-mobidoc-post-doc-session-2023/>

Industrie : Hausse de 6,3% des investissements déclarés

L'investissement déclaré dans le secteur industriel a augmenté de 6,3%, durant le mois de janvier de l'année 2023, par rapport à janvier 2022. Celui-ci s'est établi à 131,1 MD, d'après le « Tableau de bord de l'industrie tunisienne », publié ce mercredi, par l'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation (APII). L'APII a fait savoir que 315 projets ont été déclarés en janvier 2023, contre 254 durant le même mois de l'année précédente, soit une hausse de 24%. Ces projets permettront la création de 3548 postes d'emploi. Les secteurs ayant connu des augmentations des investissements déclarés sont ceux des industries agroalimentaires (+229,1%), des matériaux de construction, de la céramique et du verre (+177,8%), chimiques (+200%), **du textile et de l'habillement (+11,5%)**. En revanche, les investissements déclarés dans les autres secteurs ont diminué par rapport à janvier 2022. Les baisses concernent essentiellement le secteur des industries mécaniques et électroniques (-50,4%), du cuir et de la chaussure (-94,7%) et celui des industries diverses (-70,6%). Il est à noter que 43% des investissements déclarés durant le mois de janvier 2023 entrent dans le cadre de projets de création qui sont passés de 51,3 MD durant le mois de janvier 2022 à 55,8 MD en janvier 2023, soit une hausse de 8,8%.

<https://www.tunisie-tribune.com/2023/03/02/industrie-hausse-de-63-des-investissements-declares/>

Convention Paneuromed: mise à jour de la matrice des règles d'origine transitoires

Obtenez ainsi un aperçu simplifié des possibilités de cumul en date du 1^{er} février 2023

La convention paneuro-méditerranéenne (PEM) est fondée sur un réseau d'accords de libre-échange dont les protocoles sur l'origine comprennent des règles identiques. Elle permet ainsi l'application du cumul d'origine entre les parties contractantes (États de l'AELE, Türkiye, pays signataires de la déclaration de Barcelone, Balkans occidentaux, Îles Féroé, République de Moldavie, Géorgie et Ukraine) et l'UE. Les règles de la convention PEM sont en cours de révision. Dans l'attente de l'adoption des règles révisées par toutes les parties à l'accord, celles-ci, temporairement appelées «règles d'origine transitoires» s'appliquent parallèlement aux règles d'origine (initiales) de la convention PEM. Deux cadres juridiques cohabitent donc. Retrouvez dans le JOUE C51 du 10/02/2023 un tableau présentant les possibilités de cumul offertes dans le cadre des règles d'origine transitoires, en date du 01/02/23. Un «X» indique l'existence, entre deux partenaires, d'un accord de libre-échange prévoyant des règles d'origine qui permettent le cumul de l'origine.

<https://www.grex.fr/actualite/convention-paneuromed-mise-jour-de-la-matrice-des-regles-dorigine-transitoires>

L'IFTH lance une enquête nationale sur la durée de vie à l'usage des vêtements

L'Institut Français du Textile et de l'Habillement mène depuis 2022 le projet DURHABI dont l'ambition est d'élaborer une méthodologie d'évaluation de la durée de vie des produits textile à partir de données techniques (causes de défauts), consommateurs (fin de vie) et laboratoires (performances tests).. C'est dans le cadre de ce projet qu'est lancée la première enquête nationale pour connaître les habitudes à l'achat, à l'usage et à l'entretien des consommateurs.

Si vous êtes une marque, partagez l'enquête à vos clients afin d'aider la filière à établir ces référentiels clés pour le futur affichage environnemental (français comme européen) et l'amélioration de la qualité des produits.

<https://www.defimode.org/urhabi-enquete/>

Comment le e-commerce a-t-il changé la donne dans l'industrie du sportswear ?

Comment le e-commerce a-t-il changé la donne dans l'industrie du sportswear ?

Durant ces deux dernières années, les entreprises de vêtements de sport se sont révélées bien plus résistantes que l'on aurait pu l'imaginer, malgré les périodes de fermeture des magasins physiques. Une résilience qui s'explique par l'adoption du digital par les consommateurs, considérablement accélérée par la crise, et qui place le e-commerce dans un rôle clé au sein des stratégies des marques. Dans cet ebook, nous vous livrons une analyse complète du marché du sportswear, permettant de tirer quelques précieux enseignements pour une stratégie e-commerce réussie.

Télécharger l'ebook : <https://bit.ly/40nrZgD>

<https://shortest.link/j3YA>

Loi AGEC, une loi anti-gaspillage pour une filière mode et textile plus transparente

Avec l'entrée en vigueur récente de plusieurs mesures issues de la loi AGEC, la réforme de la filière textile s'accélère.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les grandes marques, fournisseurs et confectionneurs ont de nouvelles obligations. Ils doivent assumer la responsabilité de l'ensemble du cycle de vie de leurs produits, de leur conception jusqu'aux déchets, mais aussi informer les consommateurs en toute transparence. Désormais, les pratiques de greenwashing basées sur de vagues promesses et des labels autoproclamés ne suffisent plus à satisfaire le cadre légal. Quels sont les changements récents et à venir ?

L'essentiel de la loi AGEC : comme son nom l'indique, l'objectif de cette loi anti-gaspi est de favoriser le développement d'une économie circulaire plutôt que linéaire. La loi AGEC (Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire) se compose de 130 articles articulés autour de 5 grands axes » durables :

- ▶ en finir avec le plastique jetable d'ici 2040,
- ▶ mieux informer les consommateurs,
- ▶ réduire le gaspillage,
- ▶ lutter contre l'obsolescence programmée,
- ▶ produire mieux.

<https://textileaddict.me/loi-agec-une-loi-anti-gaspillage-pour-une-filiere-mode-et-textile-plus-transparente>

ITMF Webinar Series: "Circular Textile Economy"

In cooperation with the Institute for Textile Technology (ITA) at the University of Aachen, Germany, ITMF is conducting a series of webinars on the topic of "Circular Textile Economy". Until the end of May experts from the academia and the textile industry will share their expertise in 6 webinars of 75 minutes each. The first two webinars will take place in March.

To register for the first webinar "Introduction" on March 14, 2023 click [HERE](#)

<https://itmf.org/images/dl/newsletter/ITMF-Newsletter-No-84-February-2023-sample.pdf>